

**Convocation à L'Assemblée Générale Statutaire de l'ASBL  
DAPO-LIEGE**

**Le samedi 11 octobre 2008.**

Article 9 : des statuts de la « DAPO-LIEGE » : L'Assemblée Générale est composée d'un délégué par groupe affilié ; chaque délégué ne peut représenter qu'un seul groupe, il est obligatoirement membre adhérent de la Fédération (en règle de cotisation).

L'Assemblée Générale est un moment important dans la vie de notre Régionale et nous souhaitons vous y voir participer très nombreux. Nous serons accueillis cette année par le groupe « *Le Réveil Ardennais* » de Stavelot.

Adresse du jour : Lycée St Remacle, rue Ferdinand Nicolay à Stavelot.

***Déroulement de la journée :***

**14h00 : Accueil**

**14h30 : Assemblée Générale**

**16h30 : Verre de l'amitié, goûter et animation**

Rappel : n'oubliez pas que par votre participation à l'Assemblée Générale, au travers de la Fédération, **c'est votre groupe et vos activités que vous soutenez.**

Tous les membres adhérents (en règle de cotisation) sont cordialement invités à participer à cette activité.

Lors de l'Assemblée Générale, ils ont voix consultative uniquement, le droit de vote appartenant au seul délégué du groupe

L'Assemblée Générale nomme les administrateurs. Des suppléants et des observateurs peuvent être désignés pour accompagner cet effectif.

Les personnes disposées à réaliser un travail efficace au sein de notre Régionale sont les bienvenues et peuvent poser leur candidature via le bulletin joint.

Des commissions peuvent aussi être créées et proposer différents projets (formation, spectacles, diffusions, productions... ) De nouvelles idées, de nouveaux collaborateurs sont toujours les bienvenus.

Comme nous l'a fait savoir notre trésorier Armand Dussart celui-ci ne souhaite plus renouveler son mandat (voir INFO-DAPO n°80).